DOSSIER DE PRESSE

Le 5 mai 2026

Liaison cyclable de Bécon-les-Granits à Val d'Erdre-Auxence : début des travaux

COMMUNIQUE DE PRESSE

MOBILITES DOUCES : PARTAGEONS NOS ROUTES DE CAMPAGNE

Aller en vélo de Bécon-les-Granits à Val d'Erdre-Auxence, ce sera bientôt possible ! Les travaux d'aménagement de la première liaison cyclable des Vallées du Haut-Anjou commencent. Ils doivent permettre un partage apaisé et sécurisé de la route pour encourager la pratique du vélo.

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou, qui s'est engagée à développer les liaisons cyclables sur son territoire, lance aujourd'hui les travaux de la première liaison cyclable de son territoire. Il s'agit d'aménager la route de campagne reliant Bécon-les-Granits au Louroux-Béconnais (commune déléguée de Val d'Erdre-Auxence).

Le tracé et les aménagements prévus

Longue de 6,4 km, la future liaison emprunte les routes secondaires au sud de la RD 963 qui relie Angers à Candé. Depuis Bécon-les-Granits, elle suit d'abord la RD 104 puis bifurque sur la voie intercommunale qui passe par les lieux-dits de Prévallée, des Bautraies, du Petit Bel Air et des Hautes Morinières jusqu'à l'étang du Petit Anjou au Louroux-Béconnais. A la sortie de Bécon, une section de la RD 104 seratransformée en chaussée à voie centrale banalisée (CVCB). Les voitures, qui y circuleront demain sur une seule voie encadrée par deux bandes cyclables, doivront se rabattre derrière les vélos lorsqu'elles se croiseront.

Sur cette voie intercommunale, qui sera désormais partagée avec les vélos, la vitesse des véhicules est abaissée à 50 km/h et, ponctuellement, à 30 km/h aux abords des ouvrages ralentisseurs. Des panneaux et marquages au sol eront installés pour avertir les automobilistes de la présence de vélos. Les aménagements de cette voie partagée ont fait l'objet d'une concertation avec les riverains pour prendre en compte les différents usages.

Le déroulement des travaux

Les travaux, dont le montant est établi à 253 000 € HT, sont financés par la CCVHA, avec la participation des deux communes et le soutien financier de l'Europe (100 000€ de fonds LEADER) et du Département à hauteur de 32 000 €. Ils doivent durer du 4 mai au 12 juin 2026. Pendant leur déroulement, des déviations en direction de la RD 963 seront mises en place. Les riverains ont été prévenus par courrier en amont du début du chantier.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Schéma cyclable de l'intercommunalité, qui prévoit l'aménagement d'autres liaisons cyclables, dont plusieurs sur ce modèle de voie mixte, pour relier les différents villages des Vallées du Haut-Anjou au cours des 6 prochaines années

LES ENJEUX

Les mobilités douces

Le vélo n'est pas toujours une évidence à la campagne et pourtant 55 % des déplacements en milieu rural font moins de 5 km, une distance qui pourrait être parcourue en moins de 15 minutes à vélo. Il offre nombreux avantages : des déplacements moins chers, la pratique d'une activité sportive bonne pour la santé, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores…

Le schéma cyclable intercommunal

Afin de développer l'usage et la pratique du vélo, les élus de la CCVHA ont adopté, en décembre 2022, un **schéma cyclable intercommunal**. Ce document stratégique planifie pour les dix prochaines années (jusqu'en 2032) la réalisation des aménagements sécurisés nécessaires.

Il prévoit par ailleurs l'étude et la réalisation en fonction de leur faisabilité de **de 16 liaisons cyclables d'un total de 103 km** pour les déplacements du quotidien et le cyclotourisme (voies vertes le long de l'Oudon et de la Sarthe).



La prochaine liaison à l'étude est celle reliant le Lion-d'Angers à Thorigné-en-Anjou

La sécurité et la réalité du terrain

Le partage de la route doit se faire en garantissant la sécurité des usagers les plus vulnérables. D'une façon générale, ce sont donc les véhicules qui doivent adapter leur vitesse et rester vigilant en sachant que des cyclistes peuvent être présents sur l'axe qu'ils empruntent.

Entre Bécon et le Louroux, la vitesse est donc limitée à 50 km/h et sur la portion de vie aménagée en chaucidou, les voitures devront se rabattre derrière les cyclistes pour pouvoir se croiser.

Enfin, lorsque le partage de la route n'est pas envisageable, sur une route départementale très fréquentée, par exemple, la liaison cyclable prendra la forme d'une piste en site propre.

Les liaisons vélo sont donc pensées différemment en fonction de la réalité du terrain.

LE PLANNING DES TRAVAUX

Les opérations d'aménagement s'échelonneront pendant 1 mois :
- du 04 au 24 mai : travaux d'aménagement de voirie et de pose des bordures
- du 25 au 07 juin : réalisation du « chaucidou » sur la RD 104
- du 08 au 14 juin : réfection de la voirie et réalisation des ouvrages de ralentissement
- du 06 juillet au 12 juillet : application des résines pour les marquages au sol

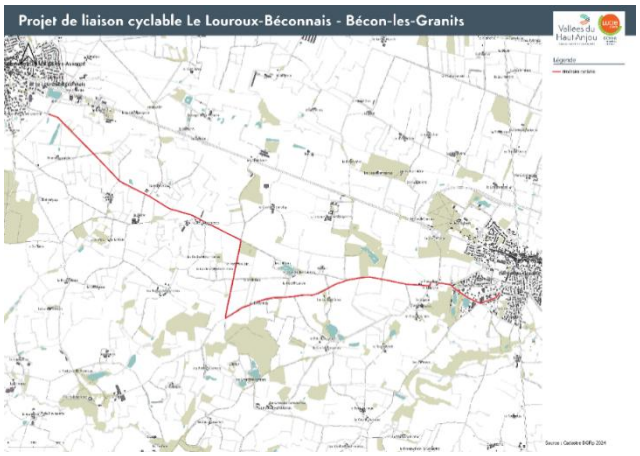

EN CHIFFRES

253 000 € HT : montant estimé des travaux

100 000 € de fonds européens (LEADER)

32 000 € : montant de l'aide du Département

- CONTACT PRESSE -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Sylvain DUBOIS 06.26.25.46.46
communication@valleesduhautanjou.fr